

Du 28 septembre au 12 octobre 2014

## 50<sup>ème</sup> SALON D'AUTOMNE DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

Espace culturel Chapelle Sainte-Anne  
Place Maréchal Leclerc - 44500 LA BAULE

### TOUTES LES TENDANCES DE L'ART

Placé sous le haut patronage de Monsieur Yves METAIREAU, Maire de LA BAULE

Le vernissage aura lieu le Dimanche 28 septembre 2014 à 11 h 30

Et sera suivi d'un vin d'honneur

### REGLEMENT

**Art.1** - Les sociétaires ne pourront exposer que s'ils sont à jour de leurs cotisations ou s'en acquittent.

Etant donné le nombre croissant d'adhérents et l'espace disponible à la Chapelle Ste-Anne, où a lieu le Salon d'automne, il sera désormais demandé aux adhérents d'envoyer, avec leur inscription, une photo de l'œuvre qu'ils désirent exposer : une présélection sera faite par la SLAB et, les Membres dont les œuvres ne sont pas acceptées en seront avertis par courrier.

**Art.2 - Rappel :** cotisation annuelle (1<sup>er</sup> janvier/31 décembre) 25 euros (en un chèque séparé). Le droit d'accrochage est fixé à 30 euros pour 2 œuvres exposées : dimensions admises : du 8F (46x38) au 80P (146x97), à l'ordre de la SLAB.

**Art.3** - Toutes les techniques et tendances artistiques sont admises, à l'exclusion des photos, et classées en cinq catégories principales :

1. Peinture à l'huile
2. Peinture acrylique, techniques mixtes sur tous supports
3. Aquarelle, gouache, pastel, dessin, fusain
4. Sculpture toutes formes et tous matériaux
5. Emaux, gravures, collage, art brut, etc...

**Art.4** - La Société Littéraire et Artistique de La Baule se réserve le droit de refuser d'exposer des œuvres susceptibles de nuire à la qualité du Salon.

Les copies d'œuvres connues et protégées ne sont pas admises.

Tout portrait de personnage réel ne pourra être exposé qu'après obtention de son consentement écrit ou celui de ses ayants droit.

En cas de dommage : la SLAB décline toute responsabilité en cas de vol, incendie ou toute autre cause. A l'exposant de s'assurer s'il le désire.

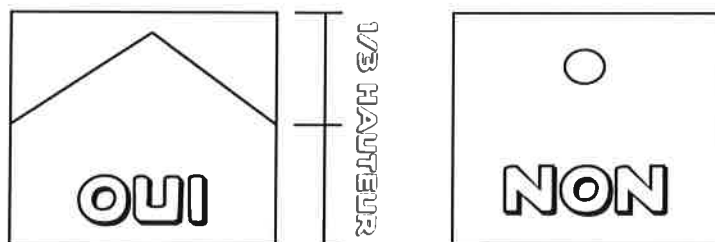
**Art.5** - Les sculptures devront pouvoir être manipulées aisément.

Marquage des œuvres : au verso des tableaux ou au socle des sculptures : indiquer lisiblement le NOM de l'Artiste, la TECHNIQUE et le TITRE DE L'ŒUVRE.

Les œuvres « sous verre » devront être obligatoirement encadrées.

Le nombre de peintures est limité à une œuvre par catégorie, en respectant la surface totale attribuée par exposant : 1,50 m<sup>2</sup> à ne pas dépasser.

Toutes les œuvres seront munies d'un système d'accrochage comme ci-dessous :



Les œuvres dont le système d'accrochage est défectueux seront automatiquement refusées. Les encadrements seront sobres, uniformes (caisses américaines acceptées), sous peine d'être refusées.

En cas de bris de verre, le remplacement de celui-ci restera à la charge de l'exposant.

**Art.6** - Aucun changement de titre ou d'œuvre ne sera accepté après le dépôt de l'inscription.

**Art.7** - Publicité personnelle : ni carte d'artiste, ni commentaire ne pourront être joints aux œuvres.

**Art.8** - Pour participer, merci de bien suivre ces prescriptions :

- a. Remplir en **LETTRES CAPITALES** la feuille de participation ci-jointe sans oublier de la signer.
- b. L'expédier à : M. Michel CHELET - BP 246 - 44501 LA BAULE cedex

**Art.9** - PROGRAMME

- Dépôt des œuvres : Vendredi 26 septembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Vernissage : Dimanche 28 septembre à 11 h 30 (vin d'honneur)
- Retrait des œuvres : Dimanche 12 octobre à partir de 18 h 30  
et : Lundi 13 octobre de 9 h à 12 h 30

**Art.10** - OUVERTURE AU PUBLIC

Dimanche 28 septembre 2014 au dimanche 12 octobre 2014

Lundi à vendredi : 15 h à 19 h

Samedi et dimanche : 10 h 30 à 12 h 30 et 15 h à 19 h

**Art.11** - Surveillance

Pendant les heures d'ouverture au public, la salle d'exposition est surveillée par des bénévoles de la SLAB. En dehors de ces heures, elle est sous contrôle électronique.

L'exposant s'engage à assurer au moins une permanence d'une demi-journée.

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS :

11 SEPTEMBRE 2014 DERNIER DELAI

RENSEIGNEMENTS :

G. SARTOR - Directeur artistique - Tél : 02 40 19 14 84 / 06 76 87 27 85